

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 13 décembre 2023

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Responsable communication : Brigitte WALTER

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique

Soppe au fil de l'info n°13 !



" Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit "

Calvin Coolidge



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le mardi 2 janvier de 16h00 à 19h00 et le lundi 4 mars de 12h00 à 15h00.

Etat civil 2023

Naissance

Elya née le 27 décembre 2022, fille de Nicolas ILTIS et de Sarah SAËZ.

Auguste né le 6 avril, fils de Matthieu ABT et de Séverine KRUST.

Évan né le 13 juin, fils de Wylliam WEISS et de Melissa SIMON.

Martin né le 20 juillet, fils de Jérôme WEISS et de Sirella LECOMTE.

Cléa née le 29 août, fille de Alexandre MALICE et de Charlène SCHLOSSER.

Doriann né le 10 novembre, fils de Geoffroy MOHD et de Jennifer LENFANT.

Samuel né le 11 novembre, fils, de Julien LIENHART et de Evelyne SIMANS.



Âge d'or



M. REINHARD Jean-Pierre
le 19 février 80 ans



Mme MUNSCH Bernadette
le 21 mars 85 ans



Mme WOLFINGER Joséphine
le 7 avril 85 ans



Mme LILLER Diane
le 18 avril 85 ans



M. Marty Jacques
19 octobre 85 ans



Mme VASSAL Claudine
le 22 octobre 80 ans



Mme JUNKER Suzanne
le 24 octobre 85 ans



Mme LILLER Jeanne
le 10 décembre 80 ans



Décès

Mme HORLACHER Martine le 10 janvier

M. MAEHR Jean-Michel le 13 janvier.

Mme Marcelline HUG décédée le 28 mars.

M. Jacky HIGELIN décédé le 6 avril

M.KELLER Pierre décédé le 7 août

M.SCHNOEBELEN Pierre décédé le 9 septembre

Mme GEYER Yvette décédée le 16 septembre.





25 mars

Marie FEKETE et Patrick PARMENTIER



Pacsés de 2023

Amélie SOMMEREISEN et Jonathan REINOLD.
Julie WOLFELSPERGER et Johanna LEPÈRE.
Marion BIEHLER et Florian FENARD.
Camille TASINATO et Richard TROUSSIEUX.
Laurence MEINRAD et Bruno FEDER
Noémie VERMOYAL et Elian BELMONTE



29 avril

Kim LAO et Yoann CHIMENTI



École !



Saint Nicolas est passé dire bonjour à tous les enfants scolarisés dans le vallon
Nous le remercions pour sa présence et sa gentillesse.

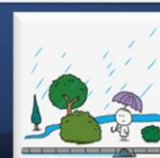
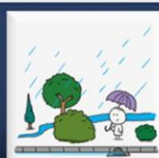
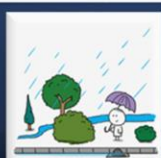
L'équipe pédagogique remercie également les municipalités de Soppe-le-Bas et du Haut Soutzbach pour avoir offert les manalas et également l'association des vergers du Soutzbach qui a offert des bouteilles de jus de pommes pour tous les élèves

Agnès Dutournié

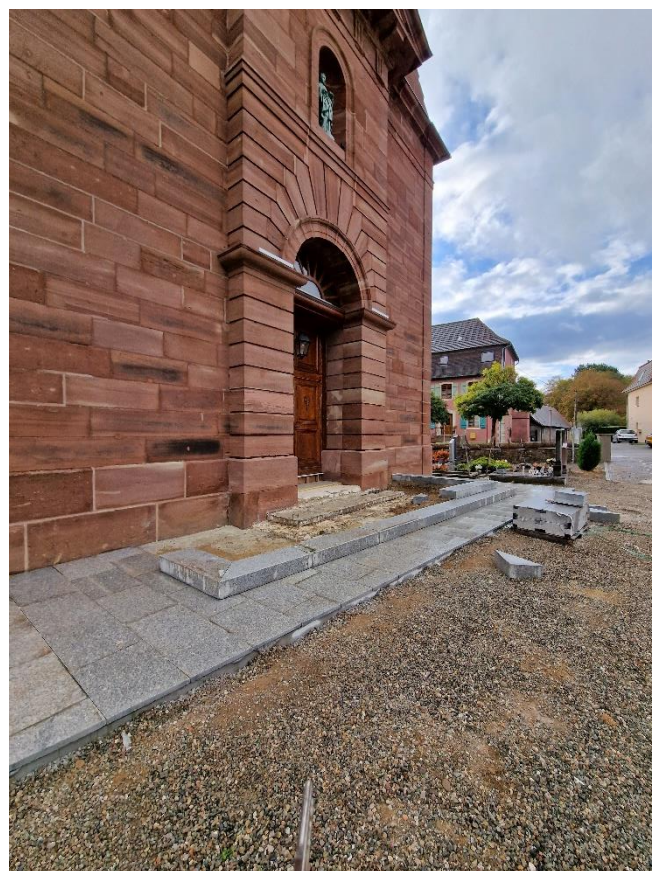
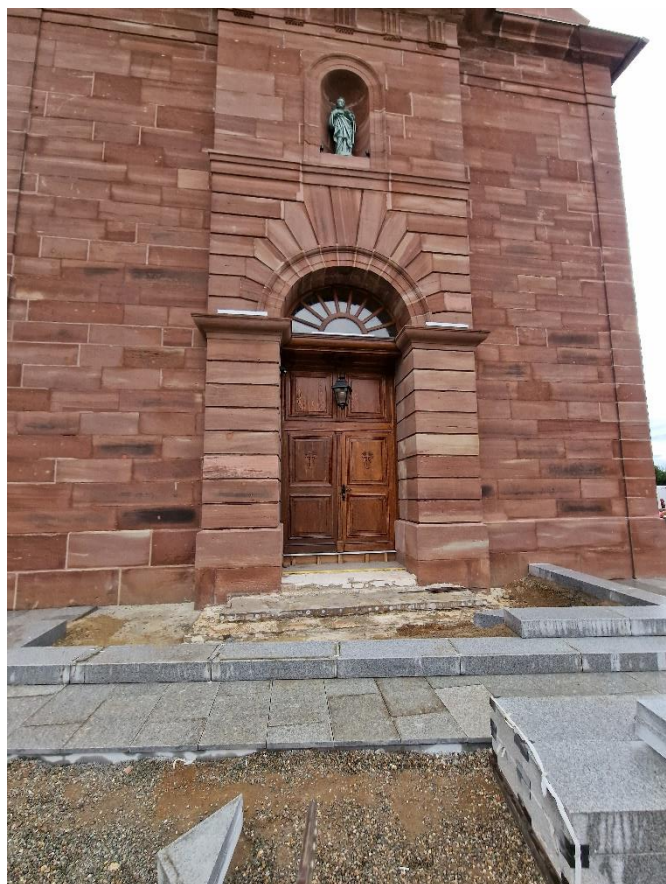


Travaux !

C'est le 9 août que la section citoyenne, sous le commandement de l'adjoint aux travaux Raymond BITSCH, a raccordé les évacuations des eaux de l'école élémentaire et a amélioré la protection de la salle communale et de l'école dans le cadre de la lutte contre le risque d'inondation.



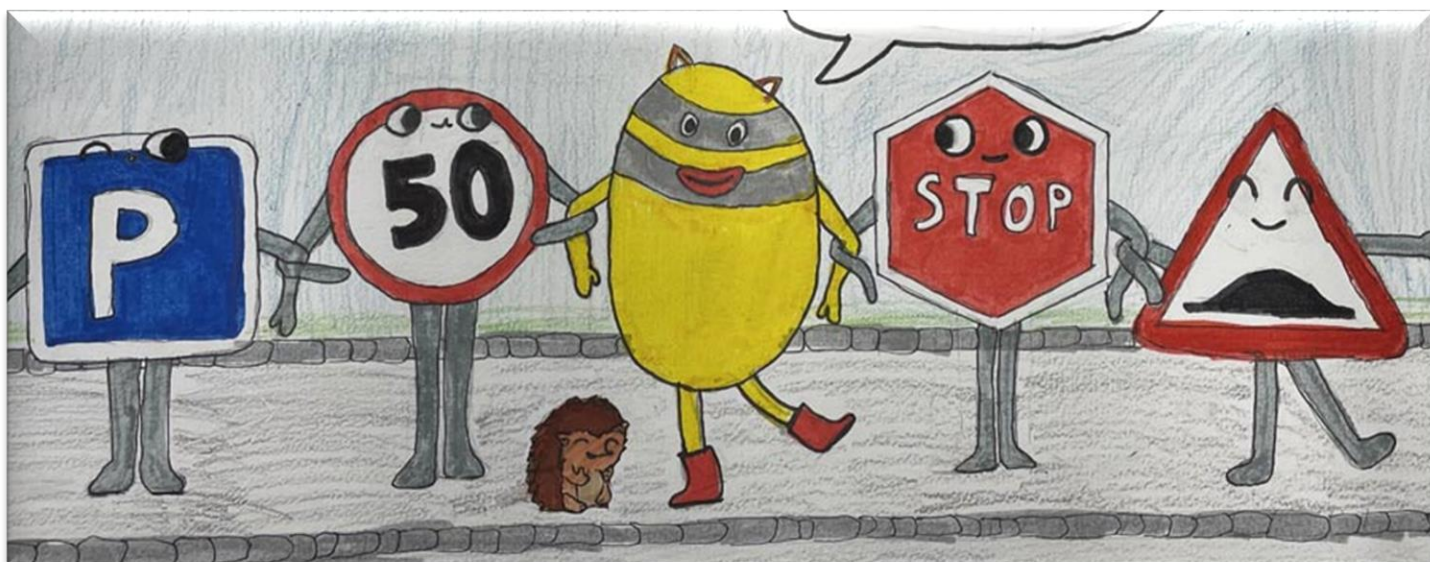
Ces dernières semaines l'entreprise BATIVION a finalisé la réalisation du parvis de l'église. Il lui reste à poser les mains courantes. Ce chantier à été mené d'une main de maître malgré une météo très capricieuse.



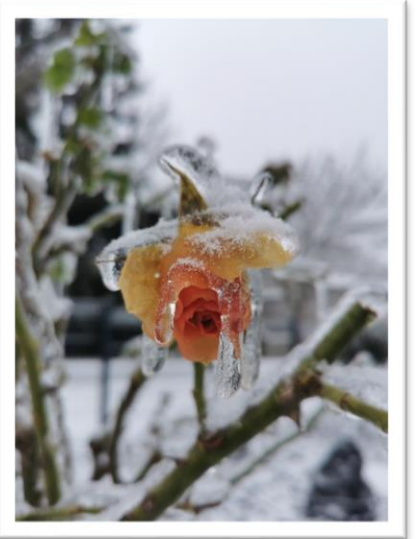
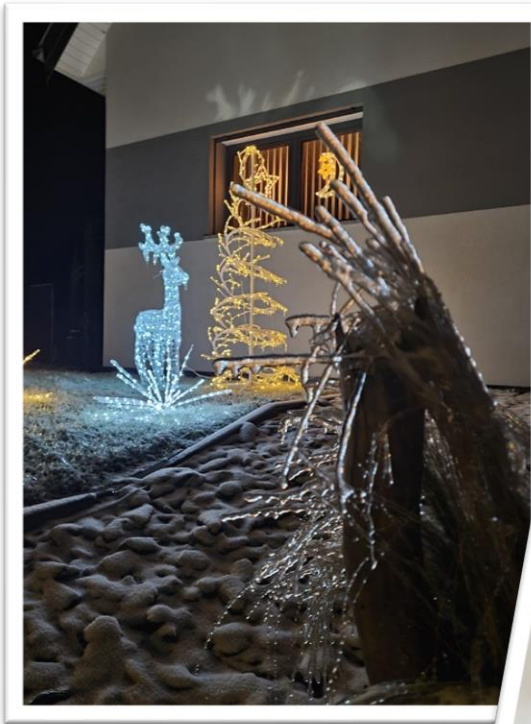
Réunion sécurité du village du 17 novembre

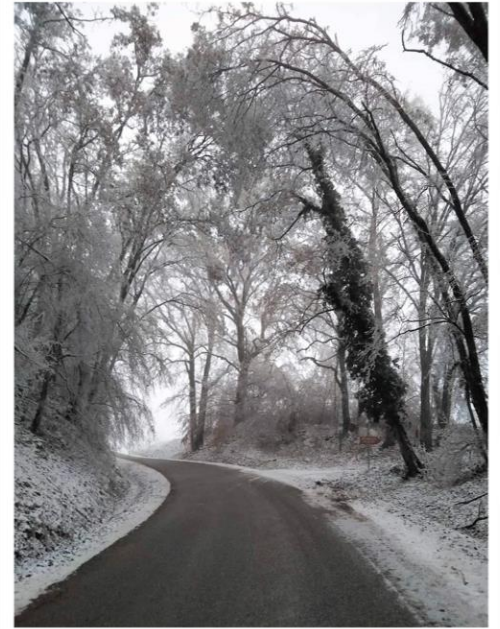
" Dans le cadre d'une étude globale de sécurité vis à vis de nos concitoyens, la municipalité a fait réaliser une étude de sécurité routière dans la traversée de notre village. Cette étude menée par la société COCYCLIQUE a été présentée aux habitants le vendredi 17 novembre 2023. Plus d'une quarantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation du maire et ont pu échanger leur point de vue avec les élus et l'expert de cette société.

La finalité étant de choisir, en toute connaissance de cause, les aménagements les plus pertinents pour améliorer la sécurité routière dans le village."



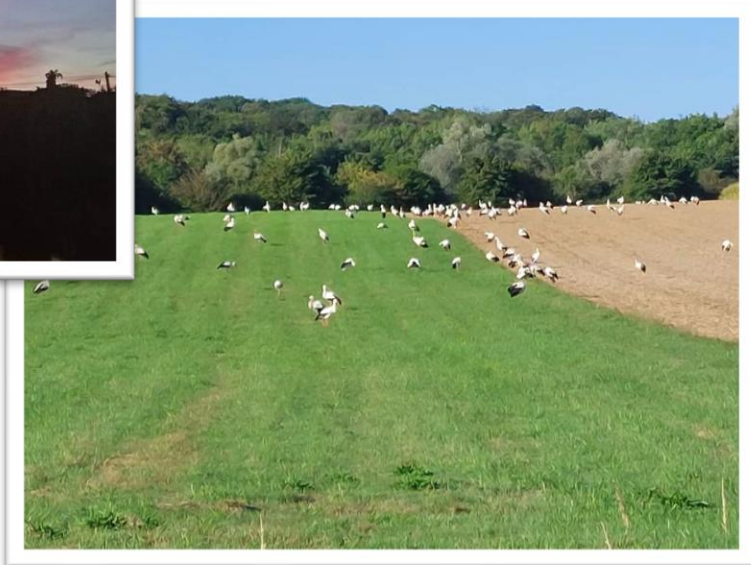
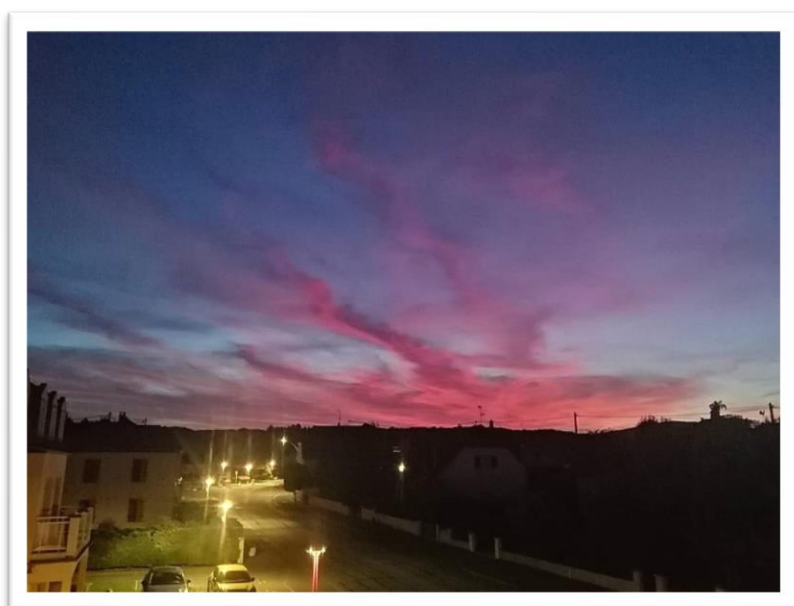
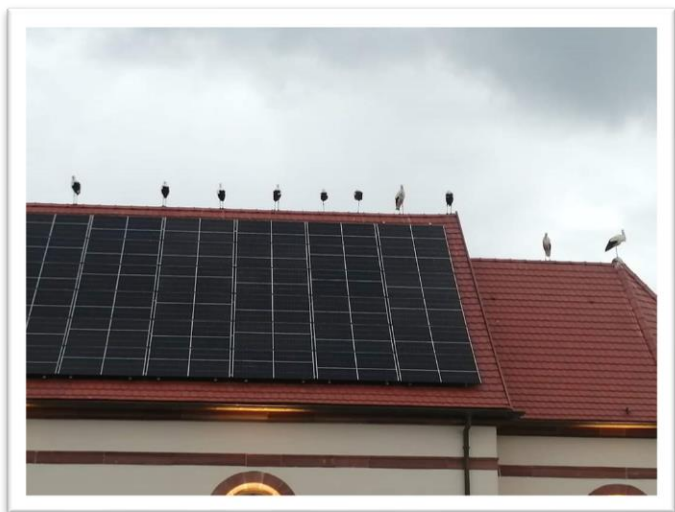
La nature scintille !
Retour en images sur le gel
en décembre 2022





Nous tenons à remercier
Agnès Dutournié, Evelyne Weiss, Pascale
Schmitt et Brigitte Walter
pour ces belles photos.

Quelques photos de cet automne !



Nouveautés dans notre village !

Nous souhaitons la bienvenue à :



La Cabane
À CILS a ouvert ses
portes début
octobre 2023.
Adresse: 19C rue de
Guewenheim à
Soppe-Le-Bas

La Cabane
À CILS

- Extensions de cils
- Rehaussement de cils
- Épilation et teinture
des sourcils

À SOPPE LE BAS
06.71.75.62.35

Un studio nommé CHARLOTTE
REA a ouvert ses portes le 20
novembre 2023 au 4B chemin du
Merckenbach à Soppe-Le-Bas.
Toutes les photos dont vous avez
besoin, les photos de grossesse,
nouveau-nés et identités au
studio.
Les photos de familles et les
reportages de mariages se feront
à l'extérieur,
Vous pouvez me contacter au
06.36.97.45.01 ou par mail :
contact@charlotterea.fr

www.charlotterea.fr

Charlotte Rea

Photographe de grossesse, mariage et couple en Alsace

Les manifestations dans notre village



Dimanche 7 mai, premier
« Marché autour du
Stammtisch » avec sa belle
choucroute d'Alsace.



De mai à décembre

Vendredis 2 juin, 4 août et
1^{er} septembre le Comité
des Fêtes a basculé sur un
« Marché Guinguette ».
Bravo et merci à toutes les
associations, écoles,
bénévoles qui ont
contribué à sa mise en
œuvre, ainsi que tous les
artisans et participants
pour la réussite de ces
belles soirées.



BW

8 mai, inauguration du Verger du Soultzbach

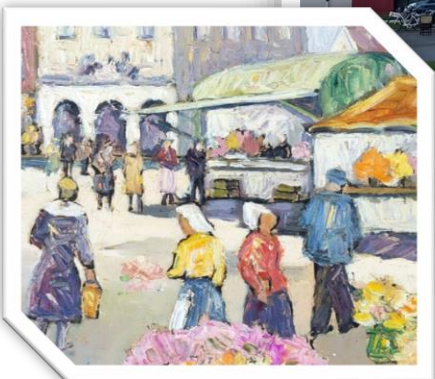
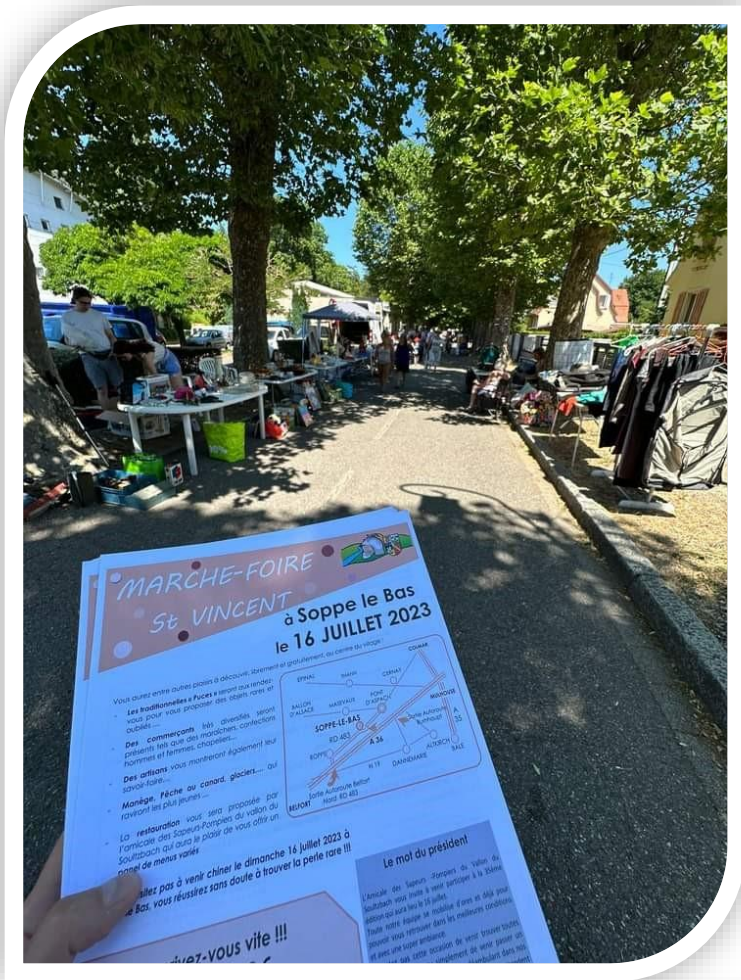


8 juin concert



24 juin le "Bûcher" organisé par la Section Citoyenne de Flores et Loisirs





23 septembre "Journée citoyenne 2023"

Vous avez été nombreux à vous mobiliser et offrir de votre temps pour œuvrer ensemble à l'embellissement de notre village.

Une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, sous un soleil radieux.

Sept ateliers étaient organisés au cours desquels une multitude de travaux ont pu être réalisés :

- Un gros chantier de nettoyage de la rivière.
- Nettoyage des abords place de l'église.
- Préparation d'une plateforme derrière la salle communale (égalisation et pose de la bâche de protection).
- Certaines figurines de Noël ont été rafraîchies.
- L'abris de bus place du village a été repeint
- Nettoyage intérieur de l'église. C'est un énorme chantier qui demande beaucoup d'efforts.
- Bravos à toutes les équipes.

La logistique était assurée du petit déjeuner au repas en passant bien sûr par le traditionnel déjeuner dans une ambiance très conviviale.

Encore une belle édition.

Merci à vous tous pour votre participation.



Petit-déjeuner !





Nettoyage de la rivière !



Nettoyage de la rivière !



Élagage des arbres au bord de la rivière !



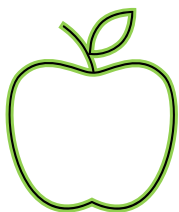
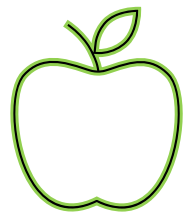
Chantier derrière la salle communale !



Moment de convivialité !



22 octobre fête d'automne organisée par
"les Vergers du Soultzbach "





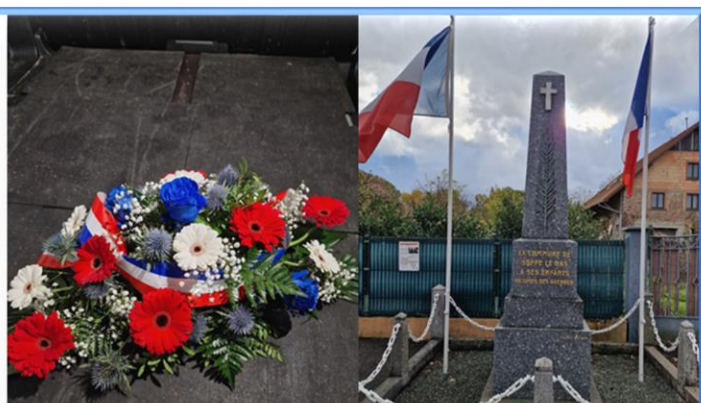
Commémoration du 11 novembre 2023



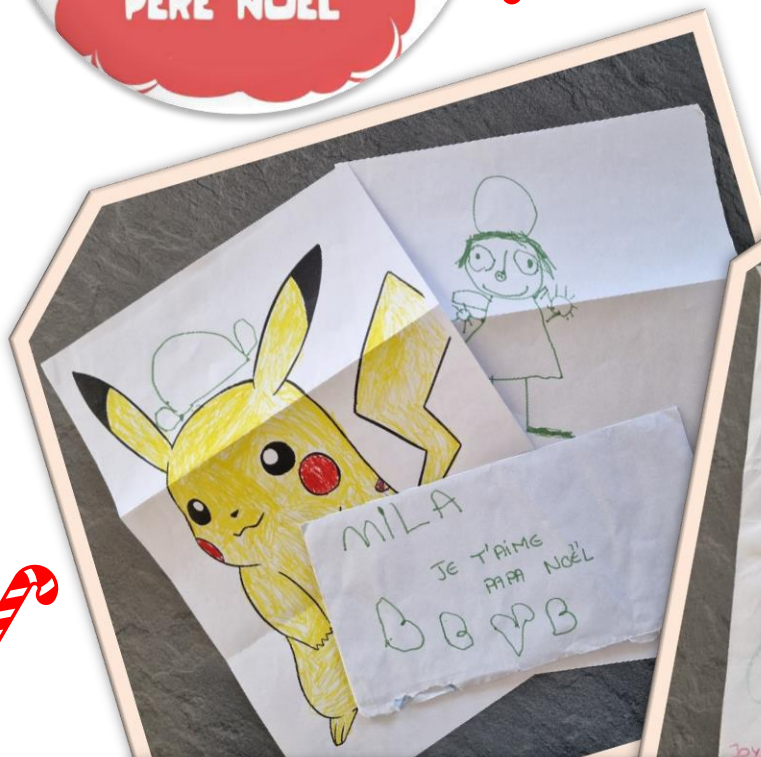
La cérémonie commémorant l'Armistice ayant mis fin la 1^{ère} guerre mondiale s'est déroulé devant le monument aux morts.

Le Maire a également lu le message du Ministre des Armées pour rappeler que la flamme du soldat inconnu brûle depuis 100 ans sous l'Arc de Triomphe.

Merci aux élèves de l'école élémentaire du Vallon du Soultzbach qui ont chanté la Marseillaise, au corps local des Sapeurs-Pompiers, à toutes les personnalités présentes.



Rétrospective 2022





UN COMITE DES FETES...HEUREUX

HEUREUX d'avoir vu juste en vous proposant notre **Marché Guinguette**

HEUREUX de cette **très belle année** riche en soirées festives

HEUREUX de vous avoir régales avec nos **tartes flambées** et toutes les
petites **nouveautés** apportées

HEUREUX surtout de vous avoir vu **sourire, rire, ravis, satisfaits**
et **valser** au son de l'accordéon musette

HEUREUX tout simplement de nous avoir, par votre présence, **soutenus**
et **encouragés** dans notre volonté d'**animer le village**

HEUREUX de vous donner **rendez-vous en 2024** pour une année toute
aussi **riche en manifestations**

Bonnes fêtes à tous

LE COMITE DES FÊTES



Mesdames, Messieurs,

D'ici quelques jours, nous tirerons un trait sur l'année 2023 et nous ouvrirons la porte à 2024.

L'année qui s'achève aura nécessité l'engagement du Corps de Sapeurs-Pompiers du Soultzbach une centaine de fois sur notre secteur d'intervention primaire, et presque autant en dehors, notamment du fait de la présence d'une Infirmière Sapeur-Pompier dans nos rangs.

Cet engagement volontaire que chaque membre de notre Centre a pris, impose une formation et une mise à niveau régulière, de façon à adopter les bons gestes le plus efficacement possible. Si, comme je viens de l'écrire, cela nécessite un entraînement régulier, il reste à la portée de tous. Aussi, s'il vous venait l'envie de venir en aide à vos concitoyens, notre Centre est constamment à la recherche de nouvelles personnes pour se renforcer :

- Directement dans le corps de Sapeurs-Pompiers du Soultzbach, si vous êtes une femme ou un homme entre 16 et 50 ans
- Par le biais de la formation de Jeune Sapeur-Pompier si vous avez entre 11 et 15 ans



En parallèle de la distribution de nos calendriers, pour laquelle je vous remercie de l'accueil que vous nous avez réservé, vous avez dû recevoir une invitation à participer, le week-end du 26-27 janvier prochain, à des sessions d'initiation de 2 heures aux gestes qui sauvent.

N'hésitez donc pas à vous inscrire, les Sapeurs-Pompiers du Soultzbach seront ravis de vous accueillir dans leurs locaux.

Au nom de mes camarades, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !



Lieutenant Ludovic RICHERT
Chef Centre



Madame, Monsieur,

Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? **Venez vous former aux gestes qui sauvent avec les sapeurs-pompiers.** Pour mieux anticiper l'urgence, et savoir réagir !

Les Sapeurs-Pompiers du Soultzbach, acteurs d'urgence mais aussi de prévention, vous proposent 2 sessions d'initiation aux gestes qui sauvent les :

- Vendredi 26 janvier 2024 de 19h à 21h
- Samedi 27 janvier 2024 de 09h à 11h

Ces sessions sont ouvertes à tous à partir de 10 ans

Pour nous permettre d'organiser au mieux cet évènement, nous vous invitons à vous inscrire avant le samedi 20 janvier 2024

- Par mail : ludovicrichert.sp@gmail.com
- Par téléphone (appel ou SMS) : 06.88.78.82.77

Faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter : voilà qui permet d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

Lieutenant Ludovic RICHERT
Chef de Centre





Le mot du président

En cette période de fin d'années, nous sommes heureux de contempler l'année passée en constatant toujours une grande solidarité envers les Sapeurs-Pompiers.

Nous sommes fiers de servir et de protéger nos beaux villages. Ensembles continuons à veiller sur notre bien-être commun, passez toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Au nom de toute l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et prenez soin de vous !

Calendriers des Sapeurs-Pompiers 2024

Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez réservé encore une fois lors de la distribution des calendriers par vos Sapeurs-pompiers. Nous sommes toujours heureux de voir le soutien que vous nous apportez.

Si toutefois vous ne l'aviez pas reçu en mains propres ou dans votre boîte aux lettres en cas d'absence, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'un des nôtres ou en mairie.



Son président Jérôme WEISS



Calendrier des manifestations 2024 :

21 juillet 2024 :

Marché-Foire ST-VINCENT

19 et 20 octobre 2024 :

Week-end de la chance – LOTO

Du 1^{er} au 17 novembre 2024 : Distribution calendriers 2025 (pour des questions d'organisation la distribution s'effectuera sur 15 jours à compter de cette année)





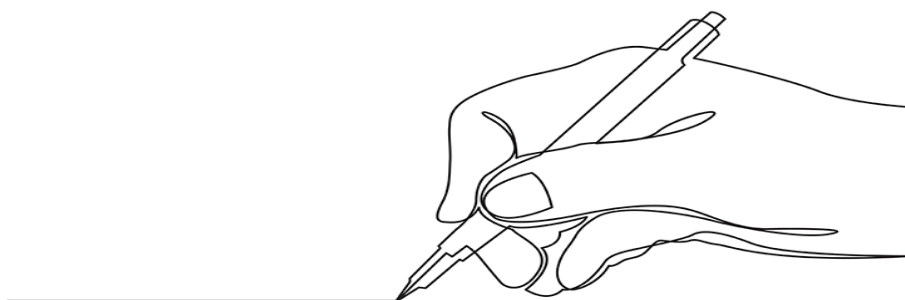
Visite canonique

Une visite canonique est en fin de compte un audit sur l'état d'une paroisse à un moment donné. Le curé du lieu reçoit un questionnaire préparatoire très détaillé de l'évêché. Le jour venu, les « visiteurs », en principe le curé doyen de Masevaux, « principal visiteur », accompagné d'un ou deux prêtres ou d'un autre président de conseil de fabrique, présideront une réunion du conseil de fabrique local. Les réponses au questionnaire seront alors épluchées et discutées. Les visiteurs pourront poser toute question qu'ils désirent, et les membres du conseil de fabrique sont aussi invités à prendre la parole. Le principal visiteur recueillera leurs remarques. Puis tout le groupe se rendra à l'église et examinera toutes les réponses concernant l'édifice, les autels, le tabernacle, la chaire et les autres meubles, le clocher. Pour ce qui est de ce dernier, le curé a noté que lors de la reconstruction de 1837, il n'a pu être construit par manque de moyens, et a été remplacé par une petite construction en bois pour abriter les trois cloches.

Lors de la visite canonique de 1934, le curé Joseph Meyer avait bien préparé le questionnaire. Il a noté que l'église, construite vers 1702, a été rénover en 1771/72 et a été consacrée le 8 octobre 1772 par Monseigneur Gobel, évêque suffragant de Bâle, qui habitait Mortzwiller, car à cette époque la paroisse faisait partie de l'évêché de Bâle, dont les archives se trouvent à Porrentruy. Le chœur actuel n'a pas été consacré : il n'a été construit qu'en 1837. Le curé signale qu'il a trouvé ces renseignements dans un registre de baptême de 1660 à 1763 à la page 25, conservé dans les archives de la paroisse. Sont également conservés dans le coffre-fort de la fabrique de l'église les trois actes de consécration avec les trois reliquaires en plomb de dimension 7 x 4 x 2.5 cm. Concernant le bâtiment, il signale que l'église n'est pas chauffée, et qu'elle est très froide et humide en hiver. Comme il n'y a pas de gouttières, l'eau s'écoule du toit le long des murs, qui restent humides toute l'année, l'humidité remontant jusqu'à 2.50 mètres. Il note qu'il est impossible de chauffer le bâtiment, vu sa hauteur, qu'il compare à une grange. Néanmoins il pense pouvoir y mettre un fourneau en fer, et qu'il est prévu de mettre des gouttières.

Au presbytère, dont la façade ouest était aussi très humide, le curé disposait d'un grand jardin et d'un verger, ainsi que de deux petits prés contigus au verger, dont l'un s'appelait « St Vinzens matle ». Il a été construit vers 1754 – 1756 par le curé Jean-Jacques Dietrich, vendu à un particulier à la révolution, et racheté par la commune en 1845. S'y trouvaient aussi, en plus du coffre-fort, les archives paroissiales dont les registres des baptêmes, mariages et décès depuis l'année 1670, ainsi que les rapports sur la visite canonique de 1895 et de 1928. Quand le curé Joseph Hummel est arrivé en 1955, il a décidé de s'installer dans le presbytère de Soppe-le-Haut, et logiquement y a déménagé toutes les archives de la paroisse de Soppe-le-Bas.

André DEYBER



Les Associations

Flore et Loisirs

Aperçu en images des activités de fin d'année.



Flore et loisirs remercie tous ceux qui contribuent à ses activités et présente ses meilleurs vœux pour 2024 à l'ensemble des lecteurs de *Soppe au fil de l'info*.

Si vous souhaitez vous aussi participer aux activités de Flore et Loisirs ou simplement en savoir plus sur l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec son président, Bernard Laroque, au 06 49 51 24 06

La secrétaire Stéphanie GUTTIG

Section Citoyenne « Bilan du bûcher »

Vendredi 22 septembre la « Section Citoyenne » a fait son bilan de la manifestation « Bûcher » qui a eu lieu au mois de juin.

Un grand nombre d'adhérents ont participé à des échanges vifs, utiles et pertinents qui nous permettrons dans le futur d'être encore plus performants.

Cette soirée s'est prolongée autour d'un apéro dinatoire" planchettes charcuteries fromages" dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures.

Contacts :

Jean-Julien WEISS au 06 68 53 82 31 ou

Brigitte WALTER au 07 70 52 34 65

Bilan du "Bûcher 2023"

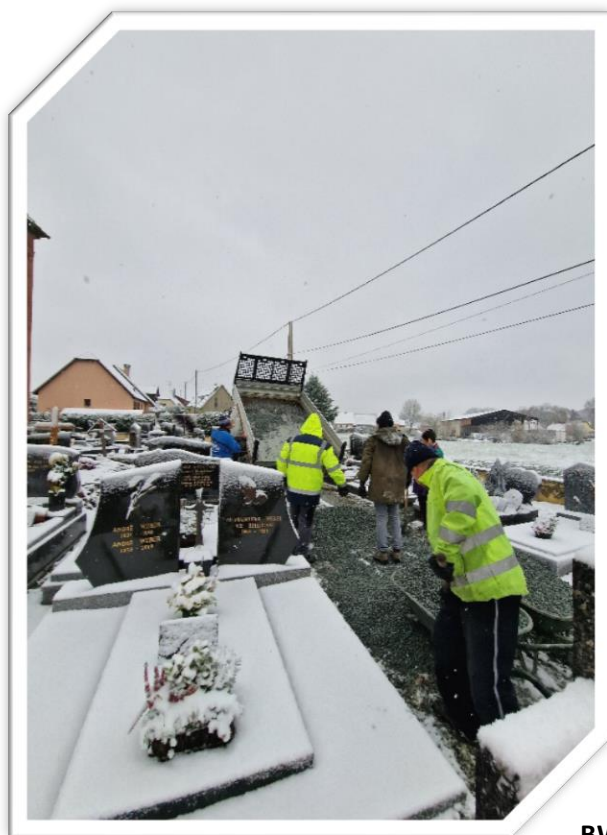


A noter dans vos agendas !

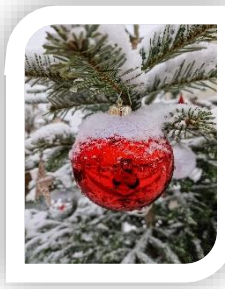
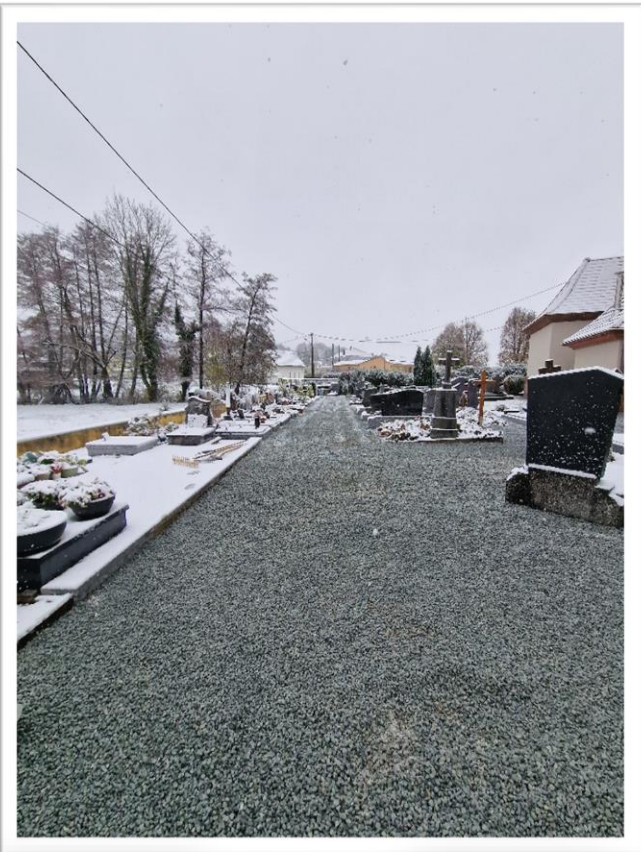


Chantier citoyen

C'est sous un beau manteau blanc que la section citoyenne s'est retrouvée pour la mise en place de gravions au cimetière le samedi 2 décembre.



Suite du chantier !



Section Peinture Réalisations 2023

La saison continue son chemin ; les séances reprennent le
lundi 15 janvier 2024

Deux options s'offrent à vous :

- forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20 €,
- forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI AU 06 06 40 32 14



Responsable de la section peinture
Michèle LUPORI

L'AUTOMNE AU VERGER

L'automne est une période intense pour les membres, de la récolte des pommes à l'organisation de la fête d'automne et les plantations ils se sont investis sans relâche !

Deux journées étaient nécessaires pour la récolte et le pressage des pommes afin de proposer un jus de qualité.



La première fête d'automne fut une réussite, une douzaine de fruitiers et près d'une cinquantaine de plantes diverses ont été gagnées lors de la tombola, tous ont été plantés dans le secteur, nous nous en réjouissons et vous remercions de votre soutien.



Nous sommes actuellement en train de planter des haies afin de poursuivre la préservation de la biodiversité avec le soutien de la région Grand Est.



Les membres de l'association

« LES VERGERS DU
SOULTZBACH »

vous souhaitent de passer
d'agréables fêtes de fin
d'année et vous présentent
leurs vœux les plus sincères
pour l'année 2024.

Le Président Frédéric GLARDON



L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach se compose de parents de l'école maternelle et des écoles primaires de Soppe le Bas et du Haut Soultzbach.

Notre association a vocation d'organiser des activités extra-scolaires ainsi que des manifestations qui permettent le financement de projets pédagogiques ainsi que des sorties pour les écoles du Vallon.

Les membres actifs de l'association sont des parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Vallon. Lorsque les enfants arrivent en fin de cursus élémentaire, les parents concernés souhaitent passer la main. De ce fait, un renouvellement de membres actifs est très important afin de pouvoir pérenniser le dynamisme de notre association.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous êtes toutes et tous les bienvenus pour nous porter main forte. Chaque membre actif pourra s'investir en fonction de ses disponibilités.

L'année 2023 s'achève, et l'APVS a pu proposer de nombreuses manifestations. Nous avons commencé en mars par l'organisation d'une après-midi carnavalesque, suivi d'une après-midi sur de thème de Pâques. Cet été nous avons pu proposer pas loin de 40 sessions d'activités diverses et variées. Début septembre notre marché de puériculture, le 11 novembre nous avons organisé le traditionnel défilé de la St Martin suivi de la deuxième édition de notre bourse aux jouets. Pour clôturer cette année le traditionnel St Nicolas.

INCERE DU TABLEAU

Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous seront transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par distribution dans les boîtes aux lettres, soit par la page Facebook de l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre, qu'il s'agisse d'une implication ponctuelle ou permanente, vous êtes toutes et tous les bienvenus !!

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous en 2024 pour que cette nouvelle année soit fructueuse en événements !!

Le comité de l'APVS.

Contact : apvs68@gmail.com



Balade de découverte



St Nicolas du 9 décembre 2023



- Nos activités prévues pour l'année 2024 :
- Carnaval 17 février 2024.
- Défi du lapin de Pâques le 30 mars 2024.
- Notre AG le 12 avril 2024.
- 1^{ère} réunion pour l'organisation des activités d'été, Juillet & Aout prévu le 19 avril 2024.
- Le marché de puériculture le 2 juin 2024.
- Le défilé de St Martin le 16 novembre 2024.
- Bourses aux jouets le 24 novembre 2024.
- Le St Nicolas le 6 décembre 2024.



L'association Gratitude

Messieurs les Maires et Adjointes des Communes du Vallon du Soultzbach, ont eu la joie d'accueillir les Aînés du Vallon au Repas de Noël qui a eu lieu dimanche 17 Décembre 2023

De nombreux habitants de 70 ans et plus se sont retrouvés au foyer rural de Soppe le Haut afin de partager un savoureux Baeckaoffa concocté par le traiteur Simon. L'ambiance musicale assurée par André a entraîné les invités à effectuer quelques pas de danses, les invités ont également su magnifier l'après-midi avec des chants de Noël.



L'équipe de bénévoles de l'association Gratitude avec le soutien financier des communes a pu mener à bien ce rendez-vous annuel par le partage, la joie, et la bonne humeur,

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une année 2024 remplie de Bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

La présidente de Gratitude Rose Marie FRICKER

ASL ASSOCIATION "SPORTS ET LOISIRS" de Soppe-le-Haut

Tout à côté de chez vous, l'ASL vous propose quelques activités sportives et culturelles :

LE TENNIS : Pratiqué sur les 2 terrains (à l'arrière du foyer)

MINI TENNIS

Pour les enfants à partir de 6 ans

Cours : les mercredis et pour les confirmés, samedis de 10h à 11h

TENNIS LOISIRS

Deux terrains sont à votre disposition

INFORMATIQUE au foyer rural

Divers modules sont proposés : Windows, internet, traitement images/photos,

Cours animés au foyer par André Cevlovsky ☎ 03 89 82 41 28

ATELIER FLORAL au chalet

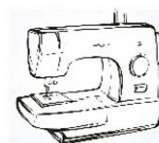
Au fil des saisons, rencontre mensuelle pour créer des compositions florales

SCRAPBOOKING au chalet

Embellissement d'albums photos.

ATELIER DE COUTURE au chalet

Une machine à coudre et une surjeteuse sont à votre disposition pour confectionner des vêtements



Pour tous renseignements : Rose-Marie FRICKER ☎ 06 79 23 76 09

Les équipes de Caritas face aux crises

Caritas Alsace compte quatre équipes dans les vallées de la Thur et de la Doller. En 2022, les 134 bénévoles de ce secteur ont aidé 155 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.



Très active, l'équipe de **Cernay** surfe sur une très belle dynamique, autour de l'aide aux familles, les visites en EHPAD et surtout l'accompagnement scolaire (41 enfants suivis individuellement en 2022). L'accompagnement scolaire est également en train de se développer à **Thann**, avec une quinzaine d'enfants suivis. L'équipe locale garde comme idée directrice l'organisation de temps collectifs : les bénévoles multiplient les événements pour faire du lien entre les habitants, avec l'organisation récente d'une fête de l'amitié, des « cafés-sourires » et des ateliers conviviaux.

Les bénévoles de l'équipe Caritas de **Masevaux** sont particulièrement actifs et dynamiques, notamment dans le domaine de l'aide à la recherche d'emploi. Quant aux bénévoles de l'équipe de **Burnhaupt/Autour du Pont d'Aspach**, ils sont mobilisés dans le domaine de l'accueil-écoute et dans l'aide sous forme de bons alimentaires. Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

En cette période fin d'année Caritas Alsace lance un grand appel aux dons. Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

Gautier TRABER
Chargé de communication
 CARITAS ALSACE - RÉSEAU SECOURS
 CATHOLIQUE
 03.88.22.76.40 – 07.77.26.44.86
caritas-alsace.org
 5 rue Saint-Léon
 67000 Strasbourg

Appel à la générosité :

Caritas recherche des volontaires pour distribuer des enveloppes-dons dans les boîtes aux lettres de

Soppe-le-Bas. Contact :

communicationcaritas@federationcaritasalsace.org



La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°33

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2023 comprend 136 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

LE VRAI PÈRE DE CHRISTOPHE DE MASEVAUX,

À PROPOS DE QUELQUES VÉTÉRANS
DES ARMÉES RÉVOLUTIONNAIRES
ET NAPOLÉONIENNES ORIGINAIRES
DE SEWEN,

HISTOIRE DE L'INDUSTRIE DANS LA
VALLÉE DE MASEVAUX,

LE TEXTILE AVANT L'HEURE. DE
L'ARTISANAT À LA PROTO-
INDUSTRIE,

DU CUIVRE ET DES HOMMES. DE LA
CUIVRERIE DE NIEDERBRUCK À
L'USINE TRÉFIMETAUX

BELLES MÉCANIQUES D'ANTAN A
OBERBRUCK,

L'OBSERVATION AÉRIENNE DE LA
VALLÉE DE MASEVAUX EN 1915-
1916,

ALOYSE FESSLER, DE SICKERT,
SOLDAT ALSACIEN PRISONNIER DES
JAPONAIS DURANT CINQ ANS DE
1914 À 1919,

RICHARD GÖPFERT, DE SOPPE-LE-HAUT : UN SOLDAT ALSACIEN PRISONNIER DES ALLEMANDS PUIS
DES BRITANNIQUES DURANT CINQ ANS DE 1914 À 1919,

LA MUSIQUE MUNICIPALE DE MASEVAUX FÊTE SES 100 ANS,

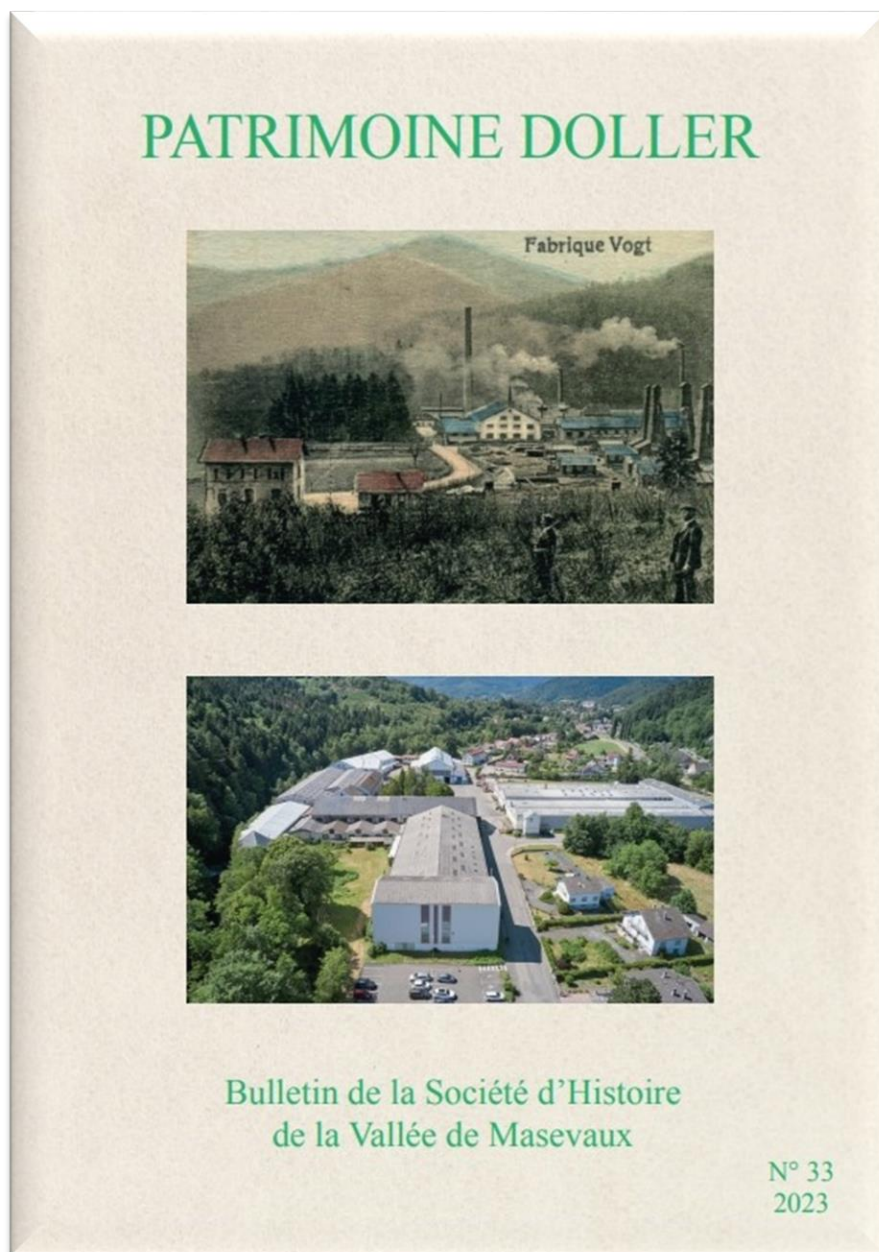
SEWEN 1939 : « L'ESPION » ALOYSE BIRGY,

IL Y A 50 ANS : INAUGURATION DE LA CITÉ SCOLAIRE DE MASEVAUX,

RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE,

ÉPHÉMÉRIDE 2022

L'annuaire 2023 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro », ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr



VOS DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire

A titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions
NOTE : Dans les communes en périmètre protégé, (Architecte des Bâtiments de France) certains travaux dispensés sont soumis à DP

TOIT

Changement de l'aspect de la toiture : DP
Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
< 5m² : **aucune formalité *** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
< 20m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité ***
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité ***
Surélevée et/ou avec fondation profondes < 20m² : **DP**
Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS DP

GARAGE OU CARPORT

< 5m² : **aucune formalité ***
< 20m² : **DP**
> 20m² : **PC**

CARAVANE

moins de 3 mois par an : **aucune formalité** mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité

ABRIS JARDIN

< 5m² : **aucune formalité ***
< 20m² : **DP**
> 20m² : **PC**

MUR DE SOUTÈNEMENT
aucune formalité *

EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5m² : **aucune formalité ***
< 20m² : **DP**

⚠ cas particulier

de 20m² à 40m² en zone U du PLUi

DP } maison inférieure à 150m² après travaux
} maison déjà supérieure à 150m² avant travaux
> 20m² et maison dépassant les 150m² = **PC** avec architecte

PISCINE

< 10m² non couverte : **aucune formalité ***
< 100m² couverte : **DP**
< 100m² avec couverture < 1,80m de haut : **DP**
> 100m² et/ou 1,80m de haut : **PC**

PORTAIL MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

*** sauf si en zone ABF, faire une déclaration au 1er mètre carré**



Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller
et du Soultzbach

INFO SERVICE JEUNESSE CCVDS

PÔLE ADMINISTRATIF JEUNESSE ENFANCE ÉDUCATION	
12 rue Pasteur 68290 Masevaux-Niederbruck 03 89 38 05 77 Horaires d'accueil : • Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h à 12h / 14h à 17h • Mercredi 8h à 12h Inscriptions : Julie GUERIN jguerin@cc-vallee-doller.fr Modifications plannings : Sonia GRANKLATEN sgranklaten@cc-vallee-doller.fr Facturation : Maryline NASS mnass@cc-vallee-doller.fr	Directrice : Estelle SION esion@cc-vallee-doller.fr Coordinatrice Périscolaire : Sandrine MULLER smuller@cc-vallee-doller.fr Coordinatrice Mercredi (3-11 ans et ados) : Sandrine BINDLER sbindler@cc-vallee-doller.fr Coordinatrice vacances (3-11 ans et ados) : Delphine DUBREIL ddubreil@cc-vallee-doller.fr Portail famille : https://ccvds.portail-familles.net/
RELAIS PETITE ENFANCE	
Informations futurs parents ou parents enfants âgés de 0 à 3 ans et assistantes maternelles. Ateliers et échanges dans les communes de la vallée.	Éducatrice jeunes enfants : Sabine BOHLER sbohler@cc-vallee-doller.fr 03 89 82 47 35 / 07 89 37 09 36
SITES PÉRISCOLAIRES	
• BURNHAUPT-LE-BAS : 03 89 48 95 79 acm.blb@cc-vallee-doller.fr • BURNHAUPT-LE-HAUT : 03 89 62 16 36 acm.blh@cc-vallee-doller.fr • SOPPE-LE-BAS : 03 89 26 44 72 acm.soppe@cc-vallee-doller.fr • SENTHEIM: 03 89 39 00 12 acm.sentheim@cc-vallee-doller.fr • LAUW: 03 89 82 26 86 acm.lauw@cc-vallee-doller.fr • MASEVAUX-NIEDERBRUCK: 03 89 38 05 74 acm.masevaux@cc-vallee-doller.fr • KIRCHBERG: 03 89 82 09 16 acm.kirchberg@cc-vallee-doller.fr • MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados: 03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr	
SITES MERCREDI	
• BURNHAUPT-LE-HAUT : 03 89 62 16 36 merc.blh@cc-vallee-doller.fr • LAUW: 03 89 82 26 86 merc.lauw@cc-vallee-doller.fr • MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados : 03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr	
SITES VACANCES	
• BURNHAUPT-LE-HAUT (6-11 ans) : 03 89 62 16 36 vac.blh@cc-vallee-doller.fr • SOPPE-LE-BAS (3-6 ans) : 03 89 26 44 72 vac.soppe@cc-vallee-doller.fr • MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados: 03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr	



SERVICE FORÊT CHAMBRE D'AGRICULTURE pour le développement de la forêt privée



Les conseillers forestiers de la Chambre d'agriculture animent la petite forêt privée au travers de 3 actions principales :

Amélioration foncière

- Animation du dispositif ECIF (transactions foncières sans frais)
- Aide à la mise en relation avec les propriétaires voisins - lutte contre le morcellement - localisation de parcelles
- Soutien aux communes dans les opérations Biens Vacants Sans Maîtres

Appui à la mobilisation

- Organisation de chantiers concertés
- Aide à la valorisation des bois
- Lien avec les opérateurs économiques
- Aide à la reconstitution des parcelles (conseils reboisement et informations sur les aides)

Conseils aux propriétaires

- Diagnostic sylvicole et préconisations de gestion
- Visite individuelle sur le terrain
- Organisation de réunions techniques
- Animation d'associations forestières locales

Contact : Secteur Thur/Doller:
Jehl Samuel - 06.73.02.82.42
samuel.jehl@alsace.chambagri.fr

Avec le soutien de :



Association forestière de la vallée de la Doller, de la Thur et environs : le maintien du dialogue forêt / société, une priorité

Après une succession de records battus en termes de température et de sécheresse ces 5 dernières années, 2023 a constitué un répit pour les forêts alsaciennes. Malgré tout, la tendance générale est bien au dépérissement des forêts, comme le confirme les différents états des lieux et notamment le dernier rapport de l'IFN. Sans surprise, les essences les plus touchées sont le sapin et le hêtre, mais l'ensemble des essences présentent toutefois des signes de faiblesses.

Outre les pertes économiques importantes et la mise à mal des paysages, le phénomène de dépérissement va jusqu'à remettre en cause la politique de puit de carbone. En effet, l'intensité de ce dernier dépasse la production biologique annuelle de bois, ralentissant la captation de CO².

Les défis en cours et à venir sont nombreux pour la forêt. Les sylviculteurs en sont avertis, et change progressivement leurs pratiques, mais cette prise de conscience doit également s'étendre à l'ensemble de la société.

En effet, aux yeux d'une part importante de celle-ci, la forêt est aujourd'hui devenue une sorte de « sanctuaire », que la moindre intervention, même lorsqu'elle lui est bénéfique, vient bouleverser. D'autre part, la forêt, devient un milieu « consommable » pour la pratique d'activités de loisirs toujours plus divers et demandeuse d'espace naturel.

Le dialogue pragmatique forêt / société reste, et doit rester la priorité pour rendre audible les besoins de ce milieu indispensable à tous, tant ses services sont nombreux. Ainsi, cette année 2023 a été riche de concertations et manifestations sur de nombreux sujets : anticipation des risques de feux de forêt, sensibilisation des écoliers au monde forestier, conférence sur l'avenir des forêts animé par des personnalités reconnus de la filière forêt bois, etc. Cette dernière manifestation a également été l'occasion d'aborder le délicat sujet de l'équilibre forêt/gibier, avec la relocation des baux de chasse en filigrane.

En effet, les forestiers militent depuis de nombreuses années pour la réduction des populations de grand gibier qui ravagent non seulement les plantations mais également les régénérations naturelles forestières, ainsi que les prés de montagnes régulièrement consommés ou retournés. De plus, certaines espèces telles que la gélinotte des bois, aujourd'hui en danger critique d'extinction en Alsace, sont directement impactées par la surdensité de grand gibier.

Les forestiers privés et publics souhaitent donc faire entendre raison aux chasseurs mais également aux élus qui ont le pouvoir de faire pression sur les sociétés de chasse, afin de tendre vers un retour à l'équilibre des populations de grands gibiers et d'éviter ainsi de contribuer au déclin des forêts et de la biodiversité dans les vallées, dont la multiplicité des services rendus n'est plus à démontrer.

Par chance pour l'Homme, la mémoire génétique des végétaux leur garantit une grande adaptabilité. C'est grâce à elle qu'ils ont pu traverser les bouleversements climatiques de ces derniers millions d'années, et c'est peut-être elle qui permettra la résilience des massifs forestiers. Toutefois, au vu de la vitesse du changement climatique, il sera indispensable que la société dans son ensemble œuvre de concert pour assurer leur pérennité.

Président : Jacques ADAM
Contact : afdollerthur@gmail.com
Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)
Surface de forêt : 33 218 ha
Surface de forêt privée : 5 206 ha
Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha
Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires
Nombre d'adhérents : 272 adhérents



Fédération des associations forestières locales :

<http://www.forestiersdalsace.fr>

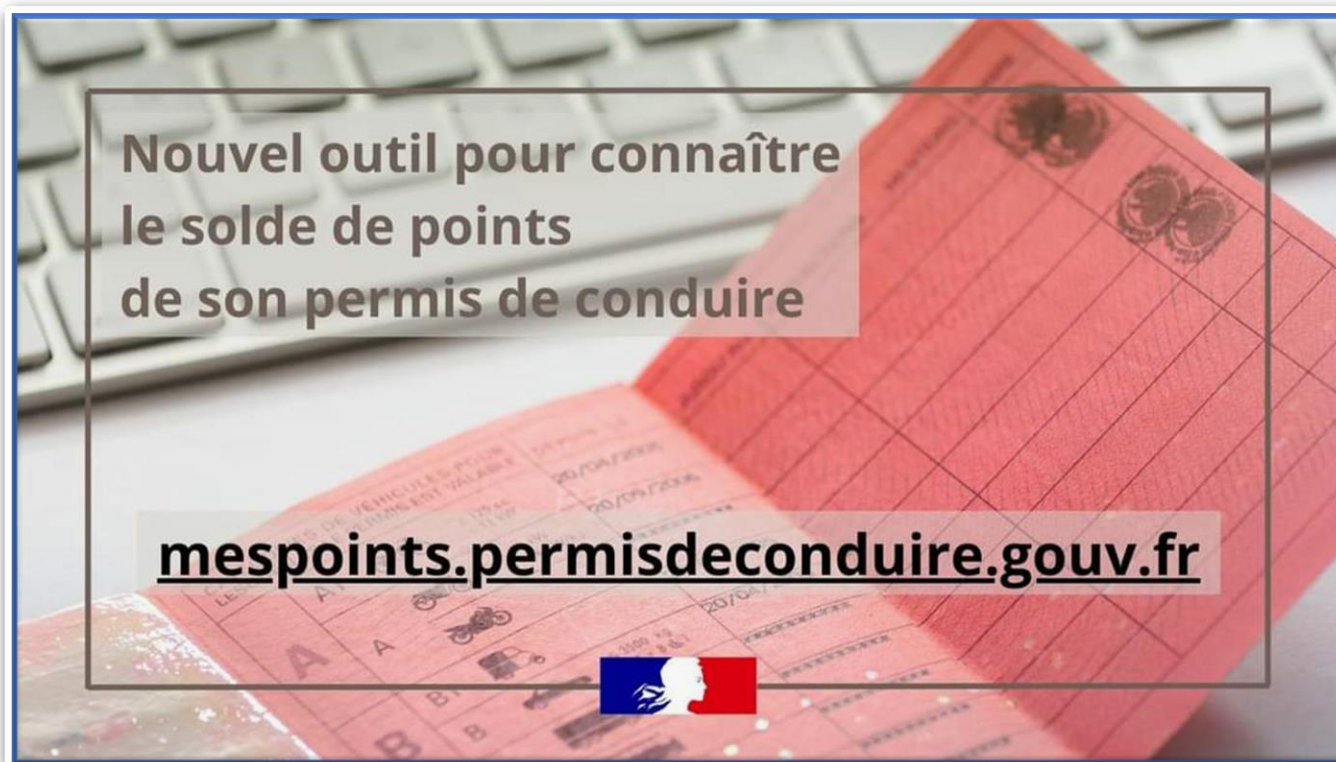
Bon à savoir !

Démarches en ligne !

Lancement de « Mes points permis », une plateforme permettant aux conducteurs de consulter leur solde de points de leur permis de conduire.

→ Vérifiez votre solde en quelques clics grâce à ce nouveau site du ministère de l'Intérieur.

<https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr/>



Trottoirs et neige pour cet hiver

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Un arrêté portant obligation de déneiger les trottoirs précise que les riverains sont tenus de déneiger le trottoir devant chez eux. Cette règle s'applique au propriétaire de la maison ou au locataire si celle-ci est louée. S'il s'agit d'un immeuble en copropriété, cette obligation incombe au syndic de copropriété. Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.



Rappel sur le dépôt de déchets verts

Le dépôt des déchets verts est fermé jusqu'au 11 mars 2023.
Le site reste accessible à pied durant tout l'hiver.
Les gravats sont interdits.



Bonnes fêtes de fin d'année !



Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux,
Les Personnels Administratifs et Techniques de la commune de Soppe-le-Bas
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour L'année 2024
et vous invitent à la Cérémonie des Vœux
le vendredi 12 janvier 2024 à 20h00
à la salle communale 17 rue du Lauragais.



BOULES AU CHOCOLAT

Il faut :

3 œufs
125 g de sucre
125 g de chocolat fondu
125 g de noix hachées
1 cuil.à café de cannelle et 3 cuil.à
soupe de farine
Battre les œufs avec le sucre jusqu'à
blanchiment, ajouter le chocolat
fondu, les noix hachées, cannelle et
farine. Former des boules et laisser
sécher toute la nuit, rouler dans le
sucre glace. Poser sur papier
cuisson et enfourner pendant
15 minutes à 150 °



BW